

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/144/SPCG accordant à la S.A.R.L. «Anciens Comptoirs Riès » la concession définitive d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti, plateau du Marabout, lot n° 550, titre foncier n° 941 .

n° 65/144/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 décembre 1965

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1966

Date du numéro
1 janvier 1966

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à la S.A.R.L. « Anciens Comptoirs Riès », dont le siège social est à Djibouti, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1.107 mètres carrés, sise à Djibouti, plateau du Marabout, lot n° 550, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 941.